

# Innovation : AMIAD, une agence clé pour l'IA de défense

Category: 2020-2030,Actualités,Europe de l'Ouest,Technologies,Union Européenne  
1 mars 2026



**Au service d'une intelligence artificielle de défense souveraine et opérationnelle, l'Agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD) incarne l'ambition de faire de la France un acteur stratégique dans ce domaine en Europe. Créée pour organiser le passage à l'échelle de l'IA - c'est-à-dire transformer les expérimentations en solutions robustes et déployées au sein des forces - elle fait le lien entre la recherche, l'innovation technologique et les besoins opérationnels.**

## **Qu'est-ce que l'AMIAD ?**

Créée le 1<sup>er</sup> mai 2024, l'Agence ministérielle pour l'intelligence artificielle de défense (AMIAD) constitue la première mesure concrète de la stratégie IA du ministère des Armées, annoncée en mars 2024. Directement rattachée au ministre des Armées, elle a pour mission première d'équiper les forces en solutions d'intelligence artificielle, en transformant les expérimentations en capacités concrètes. Elle joue ainsi un rôle central dans le passage à l'échelle des technologies d'IA de défense. Son objectif ? Renforcer la supériorité opérationnelle et l'efficacité quotidienne du ministère, en réponse aux besoins exprimés par les forces.

Dans un contexte géopolitique marqué par des ruptures technologiques majeures et une compétition stratégique accrue, la maîtrise de l'IA constitue un enjeu de souveraineté nationale. L'AMIAD incarne cette ambition en dotant le ministère d'un acteur unique, à la fois stratégique et opérationnel, capable de porter une vision structurante de l'IA militaire.

## **1er mai 2024 : création officielle de l'AMIAD**

300 Recrutements prévus d'ici fin 2026 :  
400 Cas d'usage IA identifiés au ministère

2 Sites principaux : Bruz et Palaiseau

### Quels sont le rôle et les missions de l'AMIAD ?

L'AMIAD assure la supervision et la coordination de l'ensemble des projets liés à l'IA de défense au sein du ministère des Armées. Elle conçoit et déploie des solutions d'IA destinées aux forces, qu'elle met en production à grande échelle. Véritable arsenal numérique, elle ne se limite pas à prescrire des orientations technologiques : elle produit, intègre et généralise les capacités d'IA dans tous les domaines militaires. Elle agit ainsi comme levier central d'accélération pour les armées, directions et services.

Elle accompagne également la transformation data-centrée du ministère, tout en exerçant un rôle d'expert référent dans son domaine. L'AMIAD veille à l'intégration de technologies robustes et sûres, en assurant un cadre de fiabilité, de performance et de sécurité pour les systèmes d'IA militaire utilisés dans des contextes opérationnels ou critiques.

### Quels sont les axes stratégiques de l'AMIAD ?

L'action de l'AMIAD s'articule autour de plusieurs axes majeurs. Trois grands domaines d'application structurent l'emploi de l'IA de défense :

- **l'IA embarquée** dans les systèmes d'armes, les capteurs, la robotique autonome ou le combat collaboratif ;
- **l'IA des opérations**, au service de l'analyse d'images, du renseignement, de la cybersécurité et de l'aide à la décision rapide ;
- **l'IA organique**, intégrée aux fonctions support telles que les ressources humaines, la santé, les finances ou encore les infrastructures.

L'objectif est d'unifier ces initiatives, d'en accélérer la montée en puissance et de les inscrire dans une logique de performance collective.

Parallèlement, l'AMIAD pilote le développement d'infrastructures logicielles et matérielles d'IA de défense, indispensables à une mise en production sûre et souveraine. Un supercalculateur classifié, implanté à Suresnes, a été inauguré en septembre 2025 pour répondre aux exigences de traitement des données les plus sensibles. Ces investissements sont déterminants pour garantir l'autonomie du ministère dans le traitement de l'information à très haute criticité.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche visant à garantir la souveraineté technologique du ministère et à accélérer la diffusion de l'IA dans l'ensemble des champs d'action. Elles traduisent une volonté forte : positionner la France comme un acteur stratégique de l'IA de défense en Europe.

### Comment s'organise l'AMIAD ?

L'organisation de l'AMIAD repose sur un modèle hybride, associant agilité de fonctionnement et masse critique. Elle s'appuie sur deux implantations principales : **un pôle technique et de direction à Bruz**, au sein du site de DGA Maîtrise de l'Information, et **un pôle recherche à**

**Palaiseau**, sur le campus de l'École polytechnique.

Ces deux sites permettent à l'agence d'articuler pilotage stratégique, développement technique et recherche de haut niveau.

L'AMIAD opère en mode projet, rassemblant des équipes pluridisciplinaires composées de compétences civiles et militaires. Cette organisation favorise la réactivité, le dialogue entre expertises et l'atteinte rapide de résultats opérationnels.

## **Focus sur Bertrand Rondepierre, directeur de l'AMIAD**

### **Un parcours entre défense, recherche et innovation**

Bertrand Rondepierre dirige l'AMIAD depuis sa création. Ingénieur de formation, il débute sa carrière à la Direction générale de l'armement (DGA) avant de contribuer, aux côtés de Cédric Villani, à l'élaboration de la stratégie nationale pour l'intelligence artificielle présentée en 2018. Il incarne une expertise rare, à la croisée des enjeux technologiques et stratégiques.

*« L'IA militaire, ce n'est pas une IA hors-sol. C'est une IA capable de fonctionner dans la poussière, la boue, sous les chocs... »*

*Une IA au service de l'efficacité, pas de l'effet de mode. »* (Bertrand Rondepierre, directeur de l'AMIAD)

Il rejoint ensuite Google, où il occupe des fonctions de direction au sein de *Google Research*, puis de *Google Brain*. Il y pilote des projets de recherche en IA générative et prend part à la fusion avec DeepMind. Diplômé de l'École polytechnique, de Télécom Paris et de l'ENS Paris-Saclay (MVA), il s'est forgé un profil international tourné vers l'action.

Aujourd'hui, il porte une vision ambitieuse pour une IA de défense souveraine, performante et utile aux forces. Son parcours témoigne de sa capacité à faire dialoguer innovation scientifique, vision stratégique et application concrète au service des intérêts nationaux.

### **Relations industrielles et partenariats**

L'AMIAD entretient un dialogue permanent avec les industriels de défense, les startups et l'ensemble de l'écosystème IA national. Elle joue un rôle actif dans la structuration d'un écosystème souverain, compétitif et résilient, en évaluant les solutions technologiques existantes et en favorisant les coopérations.

Elle constitue également une interface accessible et identifiable pour les entreprises innovantes, y compris hors du champ strict de la défense. Elle facilite l'émergence de collaborations, de démonstrateurs et de transferts technologiques adaptés aux besoins des forces. Cet ancrage dans l'écosystème est essentiel pour maintenir une agilité d'intégration et bénéficier des avancées les plus récentes.

**L'AMIAD recrute !** Contact : [ia@def.gouv.fr](mailto:ia@def.gouv.fr)

L'AMIAD ambitionne de recruter 300 agents d'ici fin 2026. Les profils recherchés couvrent un large spectre de compétences : experts en IA, développeurs, data scientists, architectes

numériques, spécialistes de la cybersécurité ou encore chefs de projets.

La diversité des missions, l'impact direct sur la performance des forces, l'accès à des moyens de calcul avancés et une politique RH adaptée aux profils techniques rares font de l'agence un environnement de travail unique. Les candidats bénéficient également de la proximité avec les utilisateurs finaux, les forces et d'un cadre stimulant, au croisement de l'innovation technologique et des enjeux de souveraineté.

**Ministère des Armées et des Anciens combattants**